

A Verifier au Prononcé

Débat de haut niveau du Conseil économique et social

Allocution d'ouverture de S.E.M. Ali Hachani, Président de l'ECOSOC

Genève, le 3 juillet 2006

Monsieur le Vice-Secrétaire-Général,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Excellences,
Chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur et un privilège pour moi que de vous accueillir à cette séance d'ouverture du débat de haut niveau de la session de fond du Conseil économique et social.

Cette session est la première qui fasse suite au Sommet mondial de 2005. Nos dirigeants y avaient réaffirmé sans équivoque leur détermination à atteindre rapidement les objectifs de développement convenus au plan international, y compris les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Le Sommet a marqué une avancée significative de la cause du développement. Il a généré des mesures importantes sur l'aide et l'allègement de la dette, mesures que nous réclamions depuis plusieurs années. Le Sommet a également donné lieu à l'engagement d'adopter, à la fin de cette année au plus tard, des stratégies globales de développement national à même d'atteindre les objectifs fixés conjointement. Le défi à présent consiste à assurer la traduction concrète et rapide de ces engagements dans les faits.

Bien entendu, nous ne pouvons réussir dans cette entreprise que si nous travaillons en partenariat. Aucun pays, aucune entité ne peut relever seul ce défi. Les Nations Unies, symbole du multilatéralisme et force motrice du partenariat mondial pour le développement, peuvent appuyer les Gouvernements et le feront de façon encore plus efficace lorsque l'Organisation aura été renforcée et réformée, conformément aux décisions du Sommet.

Le Conseil, principal organe de l'ONU chargé de la promotion du développement économique et social et garant de la cohérence des politiques menées, est en particulier bien placé pour accroître l'intégration et la coordination des efforts déployés afin de donner effet à ce qu'il est convenu d'appeler « l'agenda du développement ». Ses nouvelles fonctions, notamment les *Réunions ministérielles annuelles*, le *Forum biennal de coopération pour le développement*, les réponses apportées aux *urgences humanitaires* et la *consolidation de la paix* au lendemain d'un conflit peuvent être les clefs de notre réussite commune.

Tout d'abord, en mobilisant les décideurs autour d'une évaluation globale des progrès accomplis, les Réunions ministérielles contribueront à s'assurer que tous les acteurs travaillent en synergie pour améliorer le sort de centaines de millions de personnes. La Réunion devrait s'articuler à mon sens autour de trois éléments : 1) une photographie des progrès enregistrés au plan mondial ; 2) une évaluation thématique ; et 3) des interventions nationales, sur la base du volontariat, qui permettraient de partager les pratiques optimales et les enseignements tirés de l'expérience. J'ai appris que certains pays en développement se sont déjà portés volontaires sur ce dernier point ; les pays donateurs devraient également envisager de le faire.

En second lieu, le Forum constitue à mes yeux un saut qualitatif majeur dans l'impact des efforts déployés dans le domaine du développement international. Il donne à l'ECOSOC un espace unique à même de rapprocher le système international de coopération pour le développement et la matérialisation de 'l'agenda du développement'.

Le Forum est la seule instance multilatérale qui puisse rassembler toutes les parties prenantes dans un dialogue sur la cohérence des mécanismes de coopération internationale pour le développement, sur les performances de l'ensemble des acteurs impliqués, et sur l'évolution des ressources allouées à ce secteur.

En troisième lieu, afin de promouvoir l'efficacité et la coordination de l'action de l'ONU face aux catastrophes naturelles et humanitaires, nous devons déterminer la valeur ajoutée que l'ECOSOC peut apporter aux activités actuelles de l'Organisation. Les événements spéciaux sur « la grippe aviaire » et les « crises alimentaires en Afrique » ont montré le rôle de sensibilisation que le Conseil peut jouer eu égard aux crises imminentes ou oubliées.

En quatrième lieu, grâce à ces groupes consultatifs spéciaux sur le Burundi, la Guinée-Bissau et Haïti, le Conseil a montré qu'il constitue un forum unique de promotion d'une approche intégrée de la consolidation de la paix au lendemain d'un conflit. Nous devons à présent assurer l'interaction entre l'ECOSOC et la Commission de consolidation de la paix. Il est essentiel que les deux organes puissent combiner leur expertise afin de se focaliser sur la reconstruction et le renforcement institutionnel, de contribuer à assurer des financements prévisibles et de maintenir l'engagement de la communauté internationale dans les activités de redressement à long terme.

Pour assurer le succès des nouvelles fonctions du Conseil, il est essentiel que toutes les parties prenantes s'engagent activement à préparer et à prendre part aux événements organisés. Nous devons également, et c'est une question urgente, nous mettre d'accord sur les modalités de leur mise en application, de telle façon à ce que l'ECOSOC puisse s'acquitter de ses tâches avec efficacité dès l'année prochaine.

Mesdames et Messieurs les délégués,

Lors du Sommet de 2005, nos dirigeants ont souligné le lien fondamental qui unit l'emploi et la réduction de la pauvreté, la parité hommes-femmes et l'intégration sociale.

Ils se sont donc résolus à « faire du plein emploi et de la possibilité pour chacun (...) de trouver un travail décent et productif, les objectifs fondamentaux de [leurs] politiques nationales et internationales. »

Il s'agit là d'une avancée politique majeure : dans le contexte des pressions concurrentielles et des opportunités nouvelles générées par la mondialisation, le défi de l'emploi est aussi déterminant dans les pays en développement et en transition que dans les pays développés. La responsabilité de chaque Gouvernement et de la communauté internationale dans son ensemble, y compris du système multilatéral, est engagée.

Il nous appartient de faire suite de façon efficace et innovante aux espoirs qu'a fait naître le Sommet, en faisant du travail décent un objectif mondial et une réalité nationale. La reconnaissance du caractère central de l'emploi décent dans les politiques économiques et sociales doit être suivie d'effet grâce à une détermination à agir en conséquence et à adopter des stratégies effectives et concrètes au niveau national et international permettant d'atteindre les objectifs fixés.

Pour débattre de ce thème important et d'actualité, nous avons aujourd'hui parmi nous des décideurs représentant les Gouvernements, les organisations internationales et les institutions régionales ainsi que des acteurs de la société civile et du secteur privé. Saisissons donc cette opportunité pour dégager des initiatives, des idées et des recommandations concrètes qui auront un impact réel sur la vie de nos populations.